



BILAN D'ACTIVITÉ

DU

**CONSEIL DE LA CULTURE,
DE L'ÉDUCATION ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

Région Réunion

EXERCICE 2011

*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
en assemblée plénière du 16 mai 2012*

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1- LES SAISINES.....	10
1-1] LES SAISINES OBLIGATOIRES	10
1-2] LES SAISINES SPECIFIQUES	10
1-2-1]Le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) 2011 - 2015.....	10
2- LES AUTOSAISINES.....	10
2-2] LES REFLEXIONS ET ACTIONS DES COMMISSIONS	10
2-2-1]Commission 1 « Vivre ensemble ».....	10
<i>Culture, arts, langues, histoire, patrimoine culturel, numérique</i>	<i>10</i>
2-2-1-1] Étude « Les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais ».....	11
2-2-1-2] Langue et culture régionale (LCR).....	11
2-2-1-3] Rencontre avec Jean-François SITA, Vice-président du Conseil régional délégué à la culture	12
2-2-1-4] Concours littéraire Lan'KRéol.....	13
2-2-2]Commission 2 « Égalité des chances ».....	14
<i>Enseignement de la maternelle à l'université, formation professionnelle et apprentissage.....</i>	<i>14</i>
2-2-2-1] Les réflexions/actions.....	14
2-2-2-2] Le Salon régional de l'éducation à La Réunion – 16 au 18 novembre 2011.....	16
2-2-3]Commission 3 « Cohésion sociale ».....	17
<i>Éducation populaire, sports, socio-éducatif, animation.....</i>	<i>17</i>
2-2-4]Commission 4 « Développement territorial ».....	21
<i>Aménagement, déplacements, routes, transports, énergie, tourisme.....</i>	<i>21</i>
2-2-5]Commission 5 « Cadre de vie ».....	24
<i>Environnement, biodiversité, patrimoine naturel, recherche.....</i>	<i>24</i>
2-2-6]Groupe ad hoc « Affaires financières et européennes ».....	26
2-2-7]Groupe ad hoc « Audiovisuel et communication ».....	26
3- LES CONTRIBUTIONS DU CCEE	28
4- LES MISSIONS	28
4-1] CONFERENCE PERMANENTE DES PRESIDENTS DES CCEE DES REGIONS D'OUTRE-MER ET DE LA COLLECTIVITE DEPARTEMENTALE DE MAYOTTE – LES 15-16 ET 17 JUIN 2011 A PARIS.....	28
4-2] RURALITIC – 31 AOUT AU 1ER SEPTEMBRE 2011 A AURILLAC	28
4-4] NATURE & SPORT EURO-MEET – 5 AU 8 OCTOBRE 2011 A ANNECY	29
4-5] SALON EUROPEEN DE L'EDUCATION – 24 AU 27 NOVEMBRE 2011 A PARIS	29
4-6] COMITE DE CONCERTATION REGIONAL FED / FEDER – PROGRAMME OPERATIONNEL DE COOPERATION TERRITORIALE – 28 NOVEMBRE 2011 A L'ÎLE MAURICE.....	29
4-7] COLLOQUE INTER-CCEE 2011 – 2 ET 3 DECEMBRE 2011 A PARIS	29
5- LES AUTRES CONTRIBUTIONS DU CCEE.....	30
TABLE DES SIGLES.....	35

INTRODUCTION

La précédente mandature du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) s'est achevée le 30 novembre 2010. Bien que l'arrêté préfectoral constatant la désignation des membres du CCEE de La Réunion ait pris effet le 9 février, le Préfet a procédé au renouvellement de l'assemblée le 18 février 2011 avec l'élection de son Président. Un recours au tribunal administratif a retardé le fonctionnement normal de l'assemblée.

Par conséquent, l'assemblée du CCEE a été en mesure de démarrer son activité seulement à partir du 16 mars 2011 et dix nouveaux conseillers ont ainsi fait leur entrée au sein du Conseil :

- 2 dans le collège « Vie culturelle » ;
- 4 dans le collège « Vie éducative, enseignement et recherche » ;
- 3 dans le collège « Protection et animation du cadre de vie » ;
- et 1 en tant que personnalité qualifiée.

Mises en place le 4 mai 2011 lors de l'adoption en séance plénière¹ du règlement intérieur, les commissions du CCEE se partagent les sujets de réflexion suivants :

- culture, arts, langues, histoire, patrimoine culturel, numérique pour la **commission 1 « Vivre ensemble »** ;
- enseignement de la maternelle à l'université, formation professionnelle et apprentissage pour la **commission 2 « Égalité des chances »** ;
- éducation populaire, sports, socio-éducatif, animation pour la **Commission 3 « Cohésion sociale »** ;
- aménagement, déplacements, routes, transports, énergie, tourisme pour la **commission 4 « Développement territorial »** ;
- environnement, biodiversité, patrimoine naturel et recherche pour la **commission 5 « Cadre de vie »**.

Ces commissions, qui doivent « traiter les notions transversales, à savoir le développement durable, les relations internationales, la coopération régionale, la mobilité, la continuité territoriale... »², ont été complétées par 2 groupes *ad hoc*, en charge :

- des affaires financières et européennes ;
- de l'audiovisuel et de la communication.

Une fois son assemblée installée, le CCEE a organisé son séminaire le 2 juillet 2011 afin de permettre aux nouveaux membres de mieux situer le Conseil dans le paysage institutionnel réunionnais. Il s'agissait à travers ce séminaire de procéder à la présentation :

- des membres et des organismes qu'ils représentent ;
- de l'institution et ses mécanismes de fonctionnement ;
- et enfin des idées du CCEE dans les grands domaines liés à ses champs de compétences (culture, éducation, environnement...) depuis sa création en 1984.

Il est à noter que les grandes orientations devant guider l'activité du Conseil jusqu'à la mi-mandature ont également été définies et arrêtées lors de ce séminaire.

De plus, des groupes de travail spécifiques ont été mis en place sur des sujets précis comme celui traitant du concours littéraire LanKRéol, de l'observatoire du sport, du colloque inter-CCEE 2011 organisé par le CCEE de Guadeloupe... afin notamment de favoriser l'implication des membres hors des domaines de leurs commissions et ce bénéficiant au maximum de leurs compétences.

¹ L'assemblée plénière regroupe l'ensemble des membres du CCEE et vote de manière solennelle les avis et rapports réalisés par les commissions.

Le Bureau assiste le Président dans l'organisation des travaux du Conseil et valide les avis et rapports avant leur présentation en assemblée plénière.

² Article 21 du Règlement intérieur du CCEE adopté en séance plénière le 4 mai 2011.

Liste des instances de travail et leur composition

NOM	Assemblée plénière	Bureau	Bureau restreint	C1	LanKRéol	C2	C3	C3 Actes du colloque	C3 Cellule d'analyse et de prospective du sport à La Réunion	C3 "Résoudre l'amnésie archivistique en rassemblant la mémoire écrite de l'Éducation populaire"	C4	C4 Analyse de la stratégie touristique du Conseil régional	C4 Les loisirs de nature dans le secteur du tourisme	C4 Préservation des milieux naturels hors PNR dans le SAR de 2011	C4 Gestion des déchets : vers quelle solution d'élimination ?	C5	Groupe ad hoc "Affaires financières et européennes"	Groupe ad hoc "Audiovisuel et Communication"
BEAULIEU Jean François	M	M					VP	M	M		M			M				
BERTIL Thierry	M			P		M												
CARRERE Dominique	VP	VP	VP	R	M		M	M										
CASSIRAME Georges	M										M						P	M
CASTAINGT Sophia	M					M												
CHOPINET Charlotte	M			M			M											
DARENCOURT Annie	M	M		M													R	M
DU VIGNAUX Antoine	M			M	M		M											
FONTAINE Guy	VP	VP	VP			M												
FONTAINE James	M					M												
FONTAINE Philippe	VP	VP	VP			R	M	M	M	VP	M	M	M	M	M		M	
GERARD Gilbert	M										M	M	M	M		M		
GUEZELLO René-Claude	M					M												
HOAREAU Armand	M					P												M
JUPPIN DE-FONDAUMIÈRE Fabrice	M	M				VP	M				M						M	
LANGLOIS Jean-Yves	VP	VP	VP				M	M	M		R	M	M	M	M		M	
LAVAUD Agnès	M	M									P	M	M					
MICHEL Virginie	M			VP														
MOUROUVIN Joseph	M	M		M														
MOUTOU Henry-Claude	M			M	M													
NEDELLEC Jean-Louis	M										M			M	M	M		
OUMANA Jean Odel	M	M				M												
PICARDO Dominique	VP	VP	VP	M		M											M	M
RAMCHETTY Roger	P	P	P		M	M	M											M
ROGER Laurent Éric	M					R												
SEETHANEN Darmapalah	VP	VP	VP	M			M											
SIEGMUND Bertrand	M										M			M	M	M		
SURJUS Gisèle	M			M			M											
TARNUS Gisèle	VP	VP	VP								M	M	M	M	M	VP		
VAUTHIER Alain-Marcel	M			M												M	M	
ZALHATA Halima	M					M	P	M		M								

P : Président VP : Vice-président R : Rapporteur M : Membre

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS

Noms des Vice-présidents délégués	Intitulé des domaines
CARRÈRE Dominique	Culture, arts, langues, histoire et patrimoine culturel
FONTAINE Guy	Éducation, enseignement de la maternelle à l'université, formation professionnelle et apprentissage
FONTAINE Philippe	Éducation populaire, sport, socio-éducatif et animation
LANGLOIS Jean-Yves	Aménagement, déplacements, routes, transports, énergie et tourisme
PICARDO Dominique	Audiovisuel, numérique et communication
SEETHANEN Darmapalah	Innovation et recherche
TARNUS Gisèle	Environnement, écologie, biodiversité et patrimoine naturel

Le présent rapport relate l'activité du CCEE pour l'exercice 2011.

Habituellement articulée autour des saisines légales (chapitre 1) et des autosaisines, actions et réflexions des commissions (chapitre 2), l'activité du CCEE a subi l'influence du renouvellement de son assemblée.

Des groupes de projets ont été également constitués pour :

- l'organisation du concours littéraire LanKRéol ;
- l'observatoire du sport ;
- le colloque inter-CCEE 2011.

Un point sur d'autres contributions (principales rencontres...) du CCEE conclut ce bilan d'activités.

Par ailleurs, il est à souligner qu'en 2011, l'activité du Conseil de La Réunion a été marquée par :

- le départ de la secrétaire de direction le 29 août 2011 ;
- l'arrivée d'une nouvelle assistante dans le pôle secrétariat à compter du 1^{er} septembre 2011 ;
- et le remplacement d'une chargée de mission en congé de maternité³.

De plus, il est à noter que sur un plan matériel, des changements sont intervenus au CCEE :

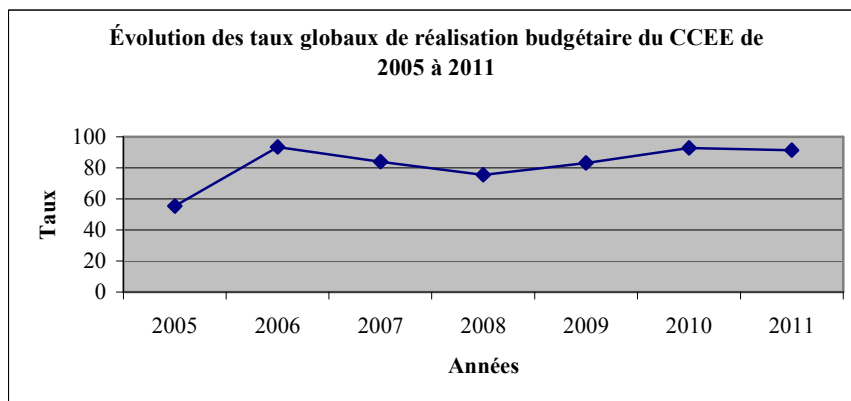
- la salle de réunion du Conseil a été dotée d'un système de sonorisation et d'enregistrement des travaux ;
- l'ensemble des postes informatiques ont été connectés à une multiprise à économie d'énergie automatique. Son utilisation, outre la réduction des consommations d'énergies électriques inutiles et les économies associées, allonge la durée de vie et réduit les risques de panne des appareils qui

³ Remplacement de Céline SANCH en congé de maternité le 1^{er} décembre 2011 par Bénédicte ELLY.

lui sont raccordés. Elle réduit également le risque d'incendie dû à des appareils maintenus continûment en veille et qui connaîtraient une défaillance.

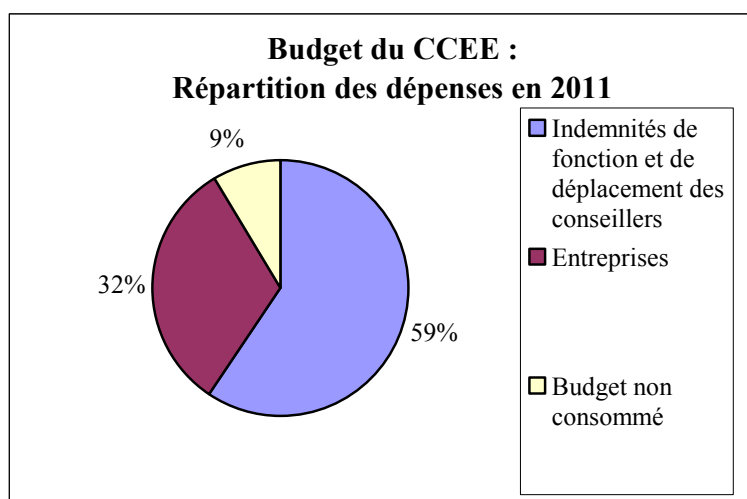
L'activité du Conseil a été fortement soutenue cette année si l'on tient pour preuve les données suivantes :

- 1/ Le taux global de réalisation budgétaire en 2011 (9 mois d'activités en raison du renouvellement du CCEE) a été de l'ordre de 91,45 %. Pour rappel, le taux de 2010 a été de 92,82 %. Le graphique suivant montre son évolution.



- 2/ Le budget du Conseil qui était de l'ordre de 708 820 euros a été dépensé de la manière suivante :
 - 59 % (soient 421 705 euros) ont servi au paiement des indemnités des conseillers ;
 - 32 % (soient 226 497 euros) ont été dépensés en direction de partenaires économiques divers ;
 - 9 % des crédits affectés au budget du CCEE pour l'exercice 2011 n'ont pas été consommés. Ces crédits relèvent pour 17 727 euros de la section d'investissement et pour 51 345 euros de la section de fonctionnement.

Pour rappel, les crédits de la section d'investissement non utilisés (17 726,69 euros) servent à financer des « études et recherches » donnant lieu à la constitution d'un patrimoine immobilier. Or, le CCEE n'ayant pas vocation à réaliser ce type d'actions, se trouve dans l'incapacité à mobiliser cette somme. Aussi, des concertations sont en cours avec la direction des affaires financières du Conseil régional sur l'affectation de cette somme dans la section de fonctionnement du budget du CCEE.



3/ Les statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2011 par les différentes instances du CCEE.

Le tableau ci-joint illustre l'activité du CCEE pour ce début de mandat avec **151 réunions statutaires** (Assemblées plénières, Bureau, Bureau restreint, commissions, groupes ad hoc, groupes de travail...) qui ont été organisées de février à décembre avec un taux de présence moyen de 80 % sur la période.

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Assemblée plénière	1	2	2	2	1		1	1		1	1	12
Bureau	1	2		1	3	2	2	2	2		2	19
Bureau restreint		2	1	3	1				1		1	9
Bureau élargi		1	2									3
Commission 1 "Vivre ensemble"				1	2	2	2	2	2	2	1	14
Commission 2 "Égalité des chances"				1	3	2	1	2	2	3	2	16
C2 élargie						2						2
Commission 3 "Cohésion sociale"				1	3	1	4	1	2	2	1	15
C3 : Groupe de travail "Resoudre l'amnésie archivistique en rassemblant la mémoire écrite de l'Éducation populaire"							1					1
C3 : Groupe de travail "Colloques inter-CCEE"							1	1	1			3
C3 : Groupe de travail "Cellule d'analyse et de prospective du sport à La Réunion"							2		1	2		5
Commission 4 "Développement territorial"				1	2	1				2	1	7
C4 : Groupe de travail "Gestion des déchets : vers quelle solution d'élimination ?"							1					1
C4 : Groupe de travail "Préservation des milieux naturels hors PNR dans le SAR de 2011"							1	1				2
C4 : Groupe de travail "Analyse de la stratégie touristique du Conseil régional"								1	1		1	3
C4 : Groupe de travail "Les loisirs de nature dans le secteur du tourisme"								1		2		3
Commission 5 "Cadre de vie"				1	2	1	2	2	1	2	1	12
Groupe ad hoc "Affaires financières et européennes"					3					2		5
Groupe ad hoc "Audiovisuel - Communication"					1	1	1	1				4
Groupes de projet			2			5		3	1	3	1	15
TOTAUX	2	7	7	11	21	17	19	18	14	23	12	151
Représentations extérieures			4	15	13	9	4	16	27	36	18	142

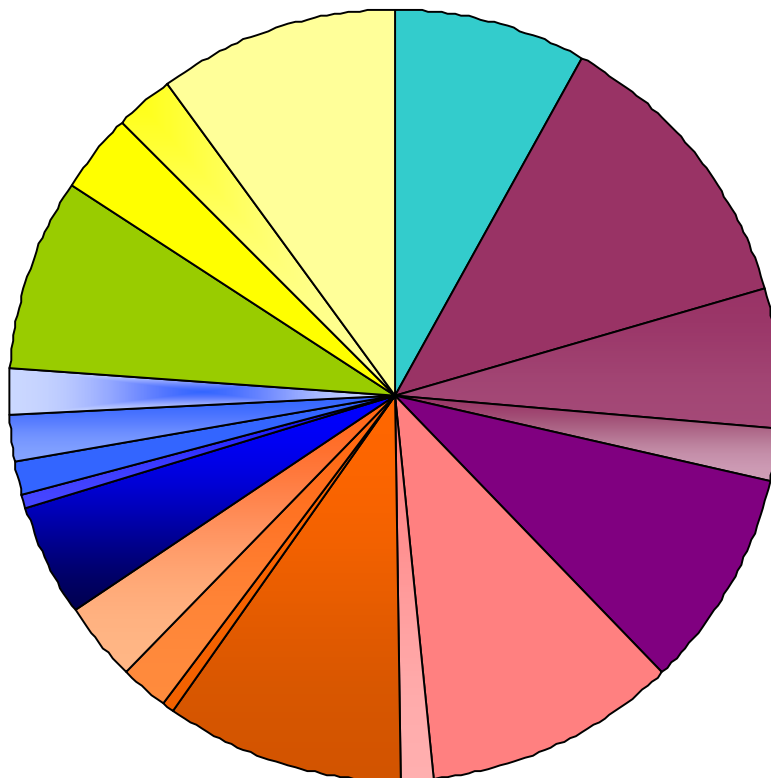
En ce qui concerne les groupes de projets, le détail est le suivant :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Séminaire							2						2
LanKRéol				2			1		1				4
EDD											1	1	2
SRE							1		2	1			4
Réunion de travail							1				2		3
TOTAUX	0	0	0	2	0	0	5	0	3	1	3	1	15

Tableau statistique relatif aux instances de travail dans l'activité du CCEE pour l'exercice 2011

Instances	Instance suivie par	Secrétariat assuré par	Nbre de réunion	%
Assemblée plénière	Mickaël MAILLOT	Bernadette LEBON Linda GRONDIN	12	8%
Bureau	Mickaël MAILLOT	Bernadette LEBON Linda GRONDIN	19	13%
Bureau restreint	Mickaël MAILLOT	Bernadette LEBON Linda GRONDIN	9	6%
Bureau élargi	Mickaël MAILLOT	Bernadette LEBON Linda GRONDIN	3	2%
Commission 1 "Vivre ensemble"	Céline SANCH Bénédicte ELLY	Linda GRONDIN Marie SAUTRON	14	9%
Commission 2 "Égalité des chances"	Bernadette BERTIL	Marie SAUTRON	16	11%
C2 élargie	Bernadette BERTIL	Marie SAUTRON	2	1%
Commission 3 "Cohésion sociale"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	15	10%
C3 : Groupe de travail "Résoudre l'amnésie archivistique en rassemblant la mémoire écrite de l'Éducation populaire"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	1	1%
C3 : Groupe de travail "Colloques inter-CCEE"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	3	2%
C3 : Groupe de travail "Cellule d'analyse et de prospective du sport à La Réunion"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	5	3%
Commission 4 "Développement territorial"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	7	5%
C4 : Groupe de travail "Gestion des déchets : vers quelle solution d'élimination ?"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	1	1%
C4 : Groupe de travail "Préservation des milieux naturels hors PNK dans le SAR de 2011"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	2	1%
C4 : Groupe de travail "Analyse de la stratégie touristique du Conseil régional"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	3	2%
C4 : Groupe de travail "Les loisirs de nature dans le secteur du tourisme"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	3	2%
Commission 5 "Cadre de vie"	Bernadette BERTIL	Rachel GOMEZ	12	8%
Groupe ad hoc "Affaires financières et européennes"	Céline SANCH	Linda GRONDIN	5	3%
Groupe ad hoc "Audiovisuel - Communication"	Céline SANCH	Linda GRONDIN	4	3%
Groupes de projet : - LanKRéol : 4 réunions - SRE 2011 : 4 réunions - Réseau EDD : 2 réunions - Séminaire du CCEE : 2 réunions - Réunions de travail diverses : 3 réunions	Céline SANCH Bernadette BERTIL Bernadette BERTIL Directeur et chargés de mission	Linda GRONDIN Marie SAUTRON Rachel GOMEZ Bernadette LEBON Secrétariat	15	10%
		Nombre de réunions totales	151	
		Représentations extérieures	142	

**Représentation graphique des pourcentages de réunions des instances de travail
dans l'activité du CCEE en 2011**



- | | |
|--|---|
| ■ Assemblée plénière | ■ Commission 4 « Développement territorial » |
| ■ Bureau | ■ Commission 4 : groupe de travail « Gestion des déchets : vers quelle solution d'élimination ? » |
| ■ Bureau restreint | ■ Commission 4 : groupe de travail « Préservation des milieux naturels hors PNR dans le SAR de |
| ■ Bureau élargi | ■ Commission 4 : groupe de travail « Analyse de la stratégie touristique du Conseil régional » |
| ■ Commission 1 « Vivre ensemble » | ■ Commission 4 : groupe de travail « Les loisirs de nature dans le secteur du tourisme » |
| ■ Commission 2 « Égalité des chances » | ■ Commission 5 « Cadre de vie » |
| ■ Commission 2 élargie | ■ Groupe ad hoc « Affaires financières et européennes » |
| ■ Commission 3 « Cohésion sociale » | ■ Groupe ad hoc « Audiovisuel - communication » |
| ■ Commission 3 : groupe de travail « Résoudre l'amnésie archivistique en rassemblant la mémoire écrite de l'Éducation populaire » | ■ Groupes de projet : LanKRéol, SRE 2011, réseau EEDD, séminaire du CCEE, réunions de travail diverses |
| ■ Commission 3 : groupe de travail « Colloque inter-CCEE » | |
| ■ Commission 3 : groupe de travail « Cellule d'analyse et de prospective du sport à La Réunion » | |

1- LES SAISINES

Les saisines obligatoires et spécifiques constituent une part importante de l'activité de l'assemblée.

1-1] Les saisines obligatoires

Le Conseil régional a consulté le CCEE sur les documents budgétaires suivants :

- bilan d'activité de la Région pour l'exercice 2010 ;
- compte administratif du Conseil Régional pour l'exercice 2010 ;
- projet de décision modificative n° 1 de la Région pour l'exercice 2011 ;
- projet de décision modificative n° 2 de la Région pour l'exercice 2011 ;
- projet de décision modificative n° 3 de la Région pour l'exercice 2011 ;
- orientations budgétaires pour l'exercice 2012 ;
- projet de budget primitif de la Région pour l'exercice 2012.

1-2] Les saisines spécifiques

Le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) 2011 - 2015

La Formation professionnelle étant de ses compétences, la commission 2 « Égalité des chances » a eu en charge le suivi de ce dossier.

Elle a ainsi animé plusieurs réunions, de juillet à septembre, à la suite de la présentation du pré projet par M. Louis Bertrand GRONDIN, conseiller régional chargé de l'éducation et de la formation. Ces séances élargies aux autres commissions ont donné lieu à l'élaboration d'une première contribution rédigée sur la base de l'exposé des grandes lignes du CPRDFP.

Saisi le 31 août 2011 par la collectivité régionale sur le projet définitif de CPRDFP, le CCEE a élaboré un nouvel avis sur le document finalisé. La contribution rédigée initialement a donc été remaniée et enrichie, après examen du projet de CPRDFP par les commissions du CCEE.

Synthèse des observations des commissions « Cadre de vie », « Vivre ensemble » et « Cohésion sociale », cet avis a été adopté par l'assemblée plénière du CCEE, le 21 septembre 2011.

2- LES AUTOSAISINES

Elles se répartissent en 3 points :

- Les réflexions et actions des commissions et du Bureau ;
- Les dossiers transversaux ;
- Les productions du CCEE.

2-2] Les réflexions et actions des commissions

2-2-1] Commission 1 « Vivre ensemble »

Culture, arts, langues, histoire, patrimoine culturel, numérique

2-2-1-1] *Étude « Les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais »*

La priorité de la commission s'est portée sur le lancement d'une étude sur : « Les pratiques artistiques et les fréquentations culturelles des Réunionnais », de manière à bénéficier des crédits 2011 de la ligne « Etudes » du CCEE.

Dans cette optique, la commission a consacré quelques séances à l'élaboration collégiale d'un cahier des charges.

L'objectif retenu a été le suivant : proposer un état des lieux quantitatif et sociologique des pratiques artistiques et des fréquentations culturelles des Réunionnais.

Cette étude devrait également faire émerger des propositions pour une meilleure prise en compte des attentes du public dans les politiques publiques, ainsi qu'une réponse à l'interrogation suivante : « qu'est-ce qui peut encourager ou freiner la pratique artistique et la fréquentation culturelle par les Réunionnais ? ».

La commission prévoit d'assurer le pilotage de l'étude aux côtés de représentants de la DAC-OI, de la DAAC, des Conseils régional et général, et de l'AMDR.

Après avoir procédé à l'avis d'appel public à la concurrence réglementaire, un groupe de travail constitué par la commission a été en mesure d'analyser les offres et de retenir un prestataire pour un lancement effectif de l'étude en 2012.

2-2-1-2] *Langue et culture régionale (LCR)*

La commission a abordé cette thématique dans le cadre de la préparation de sa participation aux Rencontres interrégionales des langues et cultures régionales de 2012.

Dans cette perspective, elle a élaboré un document permettant de faire le point sur les évolutions récentes 2010-2011 quant à la LCR.

Certains membres de la commission ont également été en mesure de participer au séminaire régional sur le multilinguisme le 6 octobre, une manifestation organisée par la DAC-OI, faisant intervenir notamment Monsieur Xavier NORTH, représentant de la DGLF-LF (Délégation générale de la langue française et des langues de France).

Étaient présentés : un film d'Alexandre BOUTIÉ sur les langues en présence à La Réunion, la situation sociolinguistique de La Réunion par Lambert-Félix PRUDENT, un état des lieux de l'enseignement de la LCR dans l'académie, des propositions pour une prise en compte de la situation socio-linguistique réunionnaise dans l'enseignement, une enquête sur les langues et institutions patrimoniales à La Réunion, un sondage sur le créole et les médias, ainsi que la présentation de la charte « Commune bilingue » proposée par Lofis la lang.

Dans l'ensemble, les interventions ont été de qualité, malgré un programme trop dense, concentré sur une seule journée, et des revendications trop souvent tournées vers l'Académie, alors que celle-ci n'était pas représentée.

La manifestation a également permis à des élus de toutes tendances politiques de s'exprimer sur le sujet : Mme la Députée-maire Huguette BELLO, M. le Député René-Paul VICTORIA, Mme Michèle CANIGUY pour la mairie de Saint-André et Mme Margaret HOAREAU pour la mairie de Saint-Joseph.

Par ailleurs, la thématique « LCR » a appelé les réflexions suivantes de la part des membres :

- le contexte réunionnais est spécifique, il est difficilement comparable à ceux de la zone océan Indien. L'échange avec les régions de France est d'autant plus intéressant que La Réunion dispose du même cadre législatif en la matière ;
- le créole réunionnais ne serait-il qu'une « langue artistique » ? En effet, c'est le champ le plus concerné par un usage et une mise en valeur dépassionnés de cette langue ;
- le créole réunionnais, lorsqu'il est valorisé par les élus, ne devrait pas se réduire à un simple folklore ;
- il est dommage que l'ouverture d'une classe bilingue ne soit pas conditionnée à des critères sociaux ;
- il est paradoxal que la LCR soit la seule filière où l'enseignant est à l'origine de l'ouverture d'une classe ou d'une option.

2-2-1-3] Rencontre avec Jean-François SITA, Vice-président du Conseil régional délégué à la culture

Cette échange a permis au Vice-président d'apporter un éclairage sur le projet culturel de la nouvelle équipe dirigeante de la collectivité. Ont été présentés les axes suivants, sous-tendus par l'objectif de démocratisation culturelle et d'accessibilité à la culture par tous :

- **un volet associatif** : le choix d'un accompagnement plus important aux associations, considérées comme des outils majeurs de cohésion sociale ;
- **la réorganisation du service régional « DACS »** ;
- **la restructuration de l'offre muséale** : déjà effective sur les équipements du musée de Stella et du Volcan, elle devrait également concerner le MADOI et Kélonia ;
- **le renforcement de l'aide au secteur théâtral**, les fonds alloués précédemment ayant été considérés comme étant trop peu ambitieux. Le Vice-président partage les interrogations des membres quant à la nécessité d'avoir une meilleure visibilité sur la multiplication des festivals de théâtre, et de manière plus générale, sur la programmation culturelle dans l'île ;
- **une ambition plus forte également sur le secteur de l'art contemporain** : une attachée a été recrutée spécifiquement pour accompagner la collectivité sur ce point-ci. Les objectifs sont notamment : le développement de l'outil FRAC (par le biais d'un lieu dédié, de la mise en place d'un marché de l'océan Indien, de la mise en réseau des artistes... en se basant sur le modèle du PRMA), la multiplication des résidences d'artistes, et cela, sur l'ensemble du territoire réunionnais (a minima une par micro-région géographique), ainsi que l'élaboration d'un schéma régional d'éducation artistique (en cours, il devrait être finalisé et présenté en 2012) ;
- **l'accompagnement d'évènements multi-culturels calendaires** : la collectivité intervient directement dans le cadre des commémorations et célébrations du Dipavali, du 20 Décembre 1848 et de l'inscription du maloya au patrimoine mondial de l'humanité, avec une ambition internationale ;
- **l'accompagnement aux festivals de danse** : visant à dégager une meilleure visibilité de ces manifestations et la professionnalisation des acteurs ;
- **la modernisation et l'accroissement de l'offre en salles de diffusion** : les salles existantes des communes peuvent être modernisées par le biais du Plan de relance régional (300 millions d'euros dégagés sur la mandature). Toutefois, les communes font appel à cette ressource principalement sur des projets sportifs et éducatifs, au détriment des projets culturels. Par ailleurs, de nouveaux lieux, avec régisseurs, seraient mis à disposition des acteurs culturels et du public, dans le cadre de la rénovation des conservatoires à rayonnement régionaux et des musées de la collectivité, et de l'acquisition du Domaine de Montgaillard ;

- **l'accent porté sur l'économie culturelle** : un dispositif est prévu début 2012, de manière à accompagner les entreprises culturelles réunionnaises, dont les petites scènes locales qui font un travail de proximité (de type Les Récréateurs, Le Pub à tapas, etc., par le biais d'une aide à la rémunération des artistes par exemple) ;
- **la promotion touristique par la culture** : en se servant notamment des structures muséales, en établissant de manière plus large des schémas de visite (autour du Volcan par exemple, avec arrêt sur plusieurs communes) ;
- **l'élargissement des bourses de formation** à des candidats n'ayant pas le bac.

La commission a pu, elle aussi, présenter les travaux passés du CCEE en matière culturelle, ainsi que ses projets. Elle a par ailleurs rappelé ses propositions.

En réaction, le Vice-président régional a convenu de la pertinence de l'étude sur les publics qu'a commandée le CCEE. Dans la même lignée, il a précisé que la collectivité avait lancé un schéma territorial des salles de diffusion, visant notamment à établir un état des lieux des besoins en matière d'équipements pour les secteurs de la musique, de la danse, du théâtre, de l'audiovisuel, des arts plastiques et visuels (à l'image du diagnostic territorial établi récemment par le TCO).

Le Vice-président s'est également dit favorable à la mise en place d'un institut de formation (ou d'appels à projet de la collectivité sur des formations spécifiques en fonction de besoins recensés) et d'un « pass culture », mesures qu'avaient suggérées le CCEE.

Dans l'ensemble, les membres ont salué les projets portés par la collectivité, dans le sens où ceux-ci rejoignent manifestement leurs préoccupations

Enfin, les deux institutions ont émis le souhait de travailler dorénavant en plus étroite collaboration.

2-2-1-4] *Concours littéraire LanKRéol*

La langue créole réunionnaise n'est pas toujours valorisée. Pourtant, elle est apte à transposer l'imaginaire réunionnais, riche en contes et légendes, et à exposer le rapport de l'homme réunionnais au monde. Elle constitue notre patrimoine linguistique.

Dans cette perspective, la commission a poursuivi son action visant à encourager le développement de productions littéraires en créole réunionnais en organisant pour la huitième année consécutive LanKRéol, concours d'écriture en créole réunionnais, en partenariat avec l'UDIR et la Ligue de l'enseignement–Fédération de La Réunion, sous l'égide du Conseil régional.

Les participations et résultats des éditions précédentes du concours LanKRéol vérifient la qualité des productions littéraires en langue créole réunionnaise et témoignent de l'intérêt accru porté à la langue :

Depuis 2004, ce sont 170 candidatures, 275 œuvres reçues et 24 auteurs primés et remarquables !

L'année 2009 a marqué la montée en puissance du concours. Depuis, une trentaine d'auteurs participent chaque année et déposent entre 50 et 70 œuvres.

En général, chaque édition permet de repérer entre 5 et 7 auteurs.

Cette année, le CCEE a souhaité mettre à l'honneur la longévité du concours, qui existe depuis 2004. Dans cette optique, la cérémonie de remise du Prix a été mise en valeur en devenant une soirée à part entière, et a permis de présenter les œuvres primées depuis les débuts du concours sous la forme de lectures et ponctuée d'intermèdes musicaux dispensés par Alix POULOT.

Elle a eu lieu le 29 octobre 2010, dans le cadre de la Semaine créole, en présence de deux Vice-présidents du Conseil régional, Messieurs SITA et CAMATCHY, qui ont d'ailleurs proposé au lauréat la prise en charge de sa participation au prochain Salon du livre de Paris.

Le jury sous la présidence de Jessica IMAHO-ICHIZA, Prix LanKRéol 2009, et parmi les quarante-deux œuvres en compétition, a établi le palmarès suivant :

☆ **Le Prix LanKRéol 2011** : « *Fortuna* », un fonnkèr de Jean-Hugues HOARAU

☆ **Encouragements du jury** : « *Si plétadië* », une nouvelle de Daniel GUERIN

☆ **Mentions spéciales** :

- « *Romans gran matin* », un fonnkèr de Didier ACADINE
- « *Kinm* », un fonnkèr de Carlo DE SACCO
- « *Bisik la monté* », un fonnkèr de Mireille SAUTRON

Enfin, les œuvres primées et remarquées en 2010 ont été éditées par le CCEE sous la forme d'un recueil, par la suite largement diffusé auprès de ses partenaires et des bibliothèques locales.

2-2-2] Commission 2 « Égalité des chances »

Enseignement de la maternelle à l'université, formation professionnelle et apprentissage

À l'instar des autres commissions, la commission « Égalité des chances » a eu pour tâche première en ce début de mandature d'identifier ses axes de travail pour l'année en cours. Définies sous forme de fiches réflexions/actions, ces pistes de travail ont été présentées et validées en séminaire. Elles constituent la feuille de route des réflexions dont souhaite s'autosaisir la commission sur les trois premières années de cette mandature.

2-2-2-1] Les réflexions/actions

Quatre axes de travail ont été retenus au titre de la commission « cadre de vie » :

- Comment favoriser l'émergence du langage avant l'entrée à l'école ?
- La carte scolaire
- La prise en charge des enfants en difficulté à l'école
- La réalisation d'un kit pédagogique commun d'intervention à destination du milieu associatif

Pour cette année 2011, la commission a donné la priorité aux deux premières thématiques. Les objectifs et la mise en œuvre de ces fiches ont été les suivantes :

► *Comment favoriser l'émergence du langage avant l'entrée à l'école ?*

Dans le cadre de cette réflexion, la commission a voulu s'interroger sur l'opportunité de mettre en place des activités orientées sur le développement du langage au sein d'espaces dédiés au binôme parents – enfants dans les quartiers.

Partant du constat établi par certains enseignants que de nombreux élèves de maternelle parlent peu ou craignent de s'exprimer, il paraissait intéressant à la commission de susciter une réflexion autour :

- de la prise de conscience de la nécessité d'échanges parents - enfants dans les premières années de la vie et avant l'entrée en maternelle ;
- d'un dispositif porté par les collectivités territoriales et les acteurs de l'Éducation populaire qui permettrait de favoriser ces échanges parents - enfants.

Pour l'année 2011, il s'est agi pour la commission d'initier la première phase de la réflexion : l'organisation d'un débat entre spécialistes du développement de l'enfant et acteurs de l'Éducation populaire pendant le Salon régional de l'éducation.

Même si la commission n'a pu bénéficier de l'intervention d'un spécialiste national comme envisagé initialement, elle a tenu néanmoins à réunir des acteurs locaux dans le cadre d'un échange intitulé : « *Favoriser l'émergence du langage chez le jeune enfant avant l'école* ».

Ce débat qui a associé le Directeur de l'AREP et la Directrice du Centre de culture, lecture et environnement du Brûlé autour du CCEE a été l'occasion de débattre du projet de la commission à la lumière des expériences menées sur le terrain et des recherches scientifiques sur la question. De cet échange, on retiendra les préconisations tant sur le fond qu'en terme de méthodologie émises par les intervenants et les participants présents au débat. Elles constituent des éléments d'enrichissement pour la suite de la réflexion.

La prochaine étape pour la commission consistera à lancer une étude sur la pertinence et la généralisation de tels espaces. Cette phase sera mise en œuvre en 2012.

► *La carte scolaire*

Souhaitant formuler des préconisations pour une meilleure lisibilité de l'affectation et de l'orientation des élèves, la commission a décidé de faire un état des lieux qui permette notamment de répondre aux 3 questions suivantes : La carte scolaire existe-t-elle toujours ? Quelle est la réalité locale ? Quelle amélioration des critères pourrait-on proposer ?

Après des recherches sur le dispositif, elle a pris la résolution de mettre ces questions en débat au Salon régional de l'éducation. La commission a donc invité le rectorat, la Ville de Saint-Denis, le Conseil général, les associations de parents d'élèves (PEEP et FCPE) et les syndicats des personnels de direction en collège et au lycée à prendre part à un échange autour de la problématique suivante : *La carte scolaire garantit-elle la mixité des élèves ?*

Animé par un membre de la commission, le débat a permis de faire le point sur l'historique et le contenu de la carte scolaire (rappel de la règle et de son assouplissement), sur sa mise en œuvre par la commune de Saint-Denis et le Département mais aussi d'interroger les personnes présentes sur les avantages et les inconvénients voire les dérives du dispositif à l'heure actuelle. Le public présent à ce débat a pu apporter son point de vue et faire part surtout d'expériences d'orientation.

L'ensemble de ces éléments sera exploité pour étayer l'avis de la commission sur la nécessité d'avoir ou pas une carte scolaire.

► *La prise en charge des enfants en difficulté à l'école programmée en 2012*

En ce qui concerne la réflexion sur la prise en charge des enfants en difficulté à l'école programmée sur 2012, la commission a lancé une première information auprès des étudiants de l'Université de La Réunion au début de la rentrée 2011 afin de leur proposer de réaliser une enquête dans le cadre de leur mémoire de Master. N'ayant pas reçu de réponse positive, la commission a décidé de renouveler sa demande en 2012 à travers l'organisation d'une rencontre avec les responsables de Licence et de Master des Métiers de l'enseignant.

► *La réalisation du kit pédagogique*

La fiche relative à la réalisation du kit pédagogique a quant à elle été retirée, le projet ayant fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil général.

Au-delà de ces réflexions, la commission a élaboré des contributions ou avis sur ses champs de compétences. Son activité a consisté également à organiser l'espace débats et conférences du CCEE au sein du Salon régional de l'éducation. Enfin, elle a participé à une mission en Métropole.

Enfin, il est à noter que le président de la commission « Égalité des chances » participe aux travaux de la commission « Cadre de vie » sur la mise en place d'un réseau EEDD à La Réunion.

2-2-2-2] Le Salon régional de l'éducation à La Réunion – 16 au 18 novembre 2011

Dans la continuité des Salons 2009 et 2010, le CCEE a renouvelé son partenariat auprès de la Ligue de l'enseignement - Fédération de La Réunion pour la 3^{ème} édition du Salon régional de l'éducation.

Dans ce cadre, le CCEE a été associé aux travaux du comité de pilotage du Salon qui se sont déroulés tout au long de l'année. Il s'est également occupé, comme pour les éditions précédentes, du volet débats et conférences de la manifestation à travers la mise en place d'un espace qui, pour la première fois, a été intégré – avec succès – dans le hall principal de la manifestation.

Afin de réaliser le suivi de cette opération, un groupe de projet a été constitué. Il a eu pour tâches d'élaborer, en collaboration avec les partenaires, la grille de programme de l'espace CCEE et de construire avec l'aide des prestataires retenus (Nordev et DesignSystem) l'aménagement du lieu.

Ainsi, l'espace de débats et conférences a proposé au public 13 moments d'échanges avec des acteurs et des professionnels de l'éducation, sur des thèmes ayant trait à l'éducation, à l'orientation, aux TICE ou à l'éducation à l'environnement.

L'offre de débats des partenaires a été la suivante :

- Académie de La Réunion
L'Environnement Numérique de Travail dans tous les collèges et lycées à La Réunion : pour qui ? Pourquoi faire ?...
- Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre femmes et hommes (DJSCS)
Le sexe du cerveau : entre sciences et idées reçues
- Conseil régional
Se former et vivre au Québec
L'orientation des bacheliers (notamment de la voie technologique) dans les IUT
Une planète, une civilisation
- Université de La Réunion
Les études en lettres, langues et sciences humaines à l'Université de la Réunion et les perspectives d'insertion professionnelle
Orienter oui ... mais comment ?
- CRDP
Question de climat ou comment générer un climat de bien-être dans le système éducatif ?
Le soutien à la parentalité : pourquoi soutenir les parents dans leur fonction éducative ?

Le CCEE a, pour sa part, souhaité aborder les problématiques ci-après :

- Favoriser l'émergence du langage chez le jeune enfant avant l'école*
- La carte scolaire garantit-elle la mixité et l'égalité des chances des élèves ?*
- Faut-il supprimer l'éducation à la citoyenneté ?*
- Faces cachées du patrimoine naturel de La Réunion*

Organisé en deux salles d'une capacité respective de 120 et 50 places, le nouvel espace débats et conférences du CCEE a enregistré une participation globale du public plus importante qu'en 2009. Environ 470 personnes ont en effet pris part aux échanges variés et riches qui se sont déroulés sur les 2 jours et demi du Salon.

Ainsi, de l'avis de l'ensemble des partenaires, le rapprochement géographique de l'espace CCEE du grand hall de la manifestation a été une réussite. Pour l'édition de 2012, il s'agira de réfléchir aux améliorations qui peuvent être faites tant sur le plan de l'aménagement de l'espace que de la grille de programme afin de capter un public plus large et plus nombreux notamment de parents d'élèves et d'enseignants.

2-2-3] Commission 3 « Cohésion sociale » *Éducation populaire, sports, socio-éducatif, animation*

Une des premières actions de la commission lors de sa mise en place a été de définir son activité pour la nouvelle mandature. Celle-ci s'est déclinée sous forme de fiches action/réflexion, établies sur la base des compétences de la commission (Éducation populaire, Sport, Socio-éducatif, Animation) et à partir d'un recensement des travaux déjà réalisés par le Conseil sur ces champs. Ces fiches ont par la suite fait l'objet d'une validation lors du séminaire du CCEE (juillet). Au titre de la commission 5 « Cohésion sociale », 5 fiches action/réflexion ont été retenues :

1. Actes du colloque « La place des Outre-Mer dans le sport français » organisé en novembre 2010 par le CCEE de La Réunion / Préparation du colloque inter-CCEE organisé par la Guadeloupe les 2 et 3 décembre à Paris ;
2. Cellule d'analyse et de prospective du sport à La Réunion ;
3. Résoudre l'amnésie archivistique en rassemblant la mémoire écrite de l'Éducation populaire ;
4. L'année européenne du bénévolat : quel avenir pour les mouvements d'Éducation populaire ?
5. Structuration et gouvernance du sport.

Compte tenu du calendrier et des échéances propres à chaque action, il a été décidé de mettre en œuvre 4 fiches action/réflexion en 2011. La cinquième fiche sur la structuration et la gouvernance du sport a fait l'objet d'un pré diagnostic et sera finalisée en 2012. Le traitement de chaque fiche s'est opéré à travers la mise en place de groupes de travail spécifiques dont l'activité pour 2011 est détaillée ci-après.

Par ailleurs, la commission a souhaité fonctionner en groupe de travail comme il est détaillé ci-dessous :

- *Actes du colloque « La place des Outre-Mer dans le sport français » organisé en 2010 par le CCEE de La Réunion.*
Préparation du colloque inter-CCEE organisé par le CCEE de Guadeloupe les 2 et 3 décembre à Paris

Ce groupe de travail avait en charge la mise en forme ainsi que la promotion et la diffusion des actes du colloque de Pierrefonds, organisé par le CCEE de La Réunion, en novembre 2010 sur le thème de « La place des Outre-Mer dans le sport français ».

Produits en 500 exemplaires en version papier et en autant d'exemplaire en version numérique (clé USB), ces actes ont été présentés au comité de pilotage du colloque ainsi qu'à la presse le 24

novembre. Il est à noter que la version numérique sous le format de clés USB a pu être réalisée grâce au concours du Ministère de l'Outre-mer qui a soutenu le CROMS dans cette démarche.

Le groupe était également chargé d'élaborer les contributions de La Réunion en vue du colloque inter-CCEE, organisé à Paris par le CCEE de Guadeloupe les 2 et 3 décembre, sur le thème des « pratiques sportives des originaires des Outre-Mer en France : réalités et défis ». Ce colloque s'inscrivait dans le droit fil de celui organisé en 2010 à La Réunion.

Dans ce cadre, le CCEE de La Réunion a préparé sur les différents thèmes figurant au programme de ce colloque, les interventions ci-dessous pour les tables rondes sur :

- *l'État des savoirs sur la pratique sportive des originaires des Outre-Mer en France* : communication de M. Jean François Beaulieu, membre au CCEE, président du CROS de La Réunion ;
- *la reconversion professionnelle des sportifs d'Outre-Mer de haut niveau* : intervention de l'ex-champion du monde réunionnais de Karaté, M. Freddy Ichane au titre de témoignage de son expérience et communication de M. Jean François Beaulieu à partir de l'enquête menée par le CROS de La Réunion lors des Jeux des Iles de l'Océan Indien ;
- *l'apport du sportif de haut niveau dans le développement des pratiques de sa discipline dans son territoire d'origine* : communication de M. Jean Yves Langlois, vice-président du CCEE, représentant des organismes de tourisme à caractère social et associatif « l'incidence des pratiques de haut niveau sur la pratique au plan local sur le territoire réunionnais » ;
- *les relations entre les instances sportives nationales ou locales et les collectivités des Outre-Mer* : communication de M. Jean Yves Langlois « Quelles politiques sportives nationales spécifiques pour les outre-mer prenant en compte les spécificités de chaque territoire ? » ;
- *la place des Outre-Mer dans le sport français* : diaporama sur les conclusions du colloque inter-CCEE de 2010 « La place des Outre-Mer dans le sport français » présenté par M. Philippe Fontaine, vice-président du CCEE et président du CROMS de La Réunion.

► *Cellule d'analyse et de prospective du sport à La Réunion*

Ce groupe de travail a développé une réflexion sur l'opportunité de doter La Réunion d'un outil opérationnel, avec les données ainsi que les moyens humains et techniques, en capacité d'établir des projections et de répondre à des problématiques concrètes, dans le domaine du sport. Ce projet fait écho aux propositions formulées dans le cadre du colloque inter-CCEE organisé en novembre 2010, à Pierrefonds, par le CCEE de La Réunion, en partenariat avec le CROMS et le CROS.

Cette cellule d'analyse et de prospective du sport à La Réunion, se donne pour objectif d'être doté d'un cadre juridique permettant d'intégrer l'ensemble des acteurs identifiés et ainsi de consolider, actualiser et partager les différentes données existantes en matière de pratiques sportives.

Le groupe a défini dans un premier temps, le rôle du CCEE dans l'animation de ce projet en partenariat avec le CROS et le CROMS. Il consistera à :

- Initier la réflexion autour de la création de cet outil ;
- Rencontrer les partenaires identifiés ;
- Créer les conditions de mise en œuvre de l'outil ;
- Accompagner la mise en œuvre à travers la participation au comité de pilotage.

A travers la création de cette cellule, les résultats attendus sont les suivants :

- Avoir une meilleure connaissance partagée du monde sportif local pour une aide à la décision auprès des politiques ;
- Etre une force de propositions ;
- Mutualiser des moyens pour une meilleure reconnaissance des pratiques sportives ;
- Disposer d'un véritable outil au service de tous en matière de collecte, d'analyse et de prospective dans le domaine du sport à La Réunion.

Après avoir élaboré une note de présentation sur la cellule, le groupe a défini une trame listant l'ensemble des paramètres à intégrer à la constitution d'un tel outil (champs observables, acteurs identifiés, outils existants, missions, forme juridique, moyens).

Par la suite ces travaux ont été présentés aux différentes instances suivantes :

- Le Département représenté par M. Gérald MAILLOT (élu au sport et à la vie associative) ;
- La DJSCS représentée par sa directrice Mme Denise HONG HOC CHEONG
- La Région représenté par M. Christian Albany (Chargé de mission rattaché à l'Elu délégué aux sports)

A l'issue de ces rencontres, le groupe de travail a relevé de la part des interlocuteurs, un vif intérêt pour ce projet. Il a également pris en compte les interrogations concernant la gouvernance de cet outil.

- ▶ *« Résoudre l'amnésie archivistique en rassemblant la mémoire écrite de l'Éducation populaire »*

Ce groupe de travail a choisi de se pencher sur une problématique mise à jour lors de l'étude commandée en 2010 par le CCEE sur le « Champ associatif de l'Éducation populaire à La Réunion » et qui concerne le manque de traçabilité des mouvements de l'Éducation populaire aux Archives départementales. Il s'avère en effet que cette traçabilité est pratiquement nulle et pose ainsi la question de la constitution d'une mémoire des associations.

Il est donc nécessaire aujourd'hui de reconstituer les sources de l'histoire associative de La Réunion d'autant que les associations ou les acteurs associatifs disparaissent au fil du temps.

La capitalisation des documents administratifs et institutionnels qui représentent les seules traces concrètes de la vie de la structure pour certaines associations disparues, est donc indispensable. La solution proposée dans le cadre de l'étude consistait à organiser un dépôt d'archives des structures d'Éducation populaire au sein des Archives départementales de La Réunion, seule structure permettant une conservation et une protection des documents.

Le groupe de travail s'est donc attaché à mettre en œuvre et organiser ce dépôt d'archives sur une échéance de 2 à 3 ans.

Dans un premier temps, le CRAJEP a été officiellement sollicité par le CCEE afin qu'il puisse lui faire part du positionnement de ses membres (associations, fédérations d'Éducation populaire) sur ce projet de dépôt d'archives. La consultation est en cours. À ce stade, 2 associations membres du CCEE, les Francas et l'ARCV, ont déjà exprimé, via leur conseil d'administration, leur accord pour le dépôt de leurs archives.

Dans un second temps, une rencontre a été programmée avec l'ensemble des services concernés : Archives départementales de La Réunion, DPCS du Département (Direction de la Promotion culturelle et sportive) et la Bibliothèque départementale de La Réunion.

Au cours de cette rencontre, la directrice des Archives départementales a exprimé son plus vif intérêt pour ce projet du CCEE concernant les archives associatives, sur lesquelles elle a reconnu l'existence d'une certaine carence. Elle a indiqué que cette démarche a d'ailleurs été initiée au

niveau des Archives nationales avec quelques grands mouvements d'Éducation populaire et que les délégations départementales ont également été sensibilisées sur cette problématique. Aussi la proposition du Conseil intervient-elle à un moment opportun. De même il a été souligné l'avantage lié au fait que cette initiative soit portée par le CCEE qui, de par sa composition, revêt un caractère fédérateur et dispose, en matière de contacts associatifs, d'un réseau étendu, que ne peuvent avoir les Archives départementales. Ceci peut être un atout significatif, notamment quand on sait que de par leur mode de fonctionnement (renouvellement du conseil d'administration et du bureau, mise en sommeil...) bon nombre d'associations voient leurs archives détenues par des particuliers.

Un accord de principe a été exprimé afin que les Archives départementales puissent accompagner à l'aide de leur expertise, la démarche de collecte.

À titre d'exemple, il a été convenu que la collecte puisse débuter par les deux associations qui ont exprimé leur accord (ARCV, FRANCAS).

Les modalités relatives à la collecte de ces archives ainsi que les différents statuts relatifs à ces remises de documents (don, dépôt...) ont également été définis. Les premières visites d'évaluation in-situ des stocks d'archives proposés, sont en cours de programmation.

A noter qu'une visite des Archives départementales a été organisée, sur proposition de sa directrice, à l'attention des membres du CCEE.

► *L'année européenne du bénévolat : quel avenir pour les mouvements d'Éducation populaire ?*

La volonté de ce groupe de travail était de profiter de l'Année européenne du bénévolat pour reposer, dans la continuité de l'étude commandée en 2010 par le CCEE sur le « champ associatif de l'Éducation populaire à La Réunion », la nécessaire réflexion sur la structuration et la pérennisation de ce secteur, avec les objectifs suivants :

- faire valoir les revendications du « 3ème lieu éducatif » en particulier en direction des décideurs ;
- trouver des pistes pour assurer une certaine sérénité dans la gestion des associations ;
- promouvoir et défendre les mouvements d'Éducation Populaire, en offrant une meilleure lisibilité des savoir-faire ;
- réaffirmer l'importance du sens de l'éducation citoyenne ;
- s'interroger sur le modèle associatif, ses limites et son adaptation au mode de fonctionnement de nos sociétés modernes.

En termes de méthodologie, le groupe de travail a opté pour une poursuite et une appropriation des pistes d'actions préconisées dans l'étude sur l'Éducation populaire. Il a cependant souhaité dans un premier temps, cibler l'objectif lié à la réaffirmation de l'importance du sens de l'éducation citoyenne. Aussi pour 2011, le groupe a-t-il souhaité réaliser les actions suivantes :

- préparation de communications pour les principales manifestations programmées cette année, dans le domaine éducatif (Salon régional de l'éducation et Rencontres vacances éducatives et de loisirs) ;
- élaboration d'un document déclinant en introduction la problématique évoquée dans la fiche action/réflexion et synthétisant par ailleurs, les différentes publications du CCEE en matière d'Éducation populaire, de socio-éducatif et d'animation de 1984 à 2010. Ceci afin de donner un aperçu historique de la réflexion du CCEE dans ces domaines.

En termes de réalisations, seul le débat programmé dans le cadre du Salon régional de l'éducation et intitulé « Faut-il supprimer l'éducation à la citoyenneté ? » a pu se tenir. Celui prévu

pour les RVEL⁴, sur le thème des « valeurs transmises par l'Éducation populaire » a été déprogrammé en raison de contraintes horaires. Il a été décidé de l'inscrire lors d'une prochaine manifestation.

Le document synthétisant les différentes publications du CCEE est en cours d'élaboration.

2-2-4] Commission 4 « Développement territorial » *Aménagement, déplacements, routes, transports, énergie, tourisme*

La commission « développement territorial » a décliné son activité pour 2011, par le biais de fiches action/réflexion traitant des champs de l'aménagement, des déplacements, des routes, des transports, de l'énergie et du tourisme. Ces propositions ont été validées lors du séminaire du CCEE en juillet.

Les 5 fiches action/réflexion ci-dessous ont été retenues au titre de la commission 4 :

1. Analyse de la stratégie touristique du Conseil régional.
2. Les loisirs de nature dans le secteur du tourisme (proposition d'étude).
3. Préservation des milieux naturels hors PNR dans le SAR de 2011.
4. Gestion des déchets : vers quelle solution d'élimination ?
5. La production d'électricité par géothermie a-t-elle un avenir à La Réunion ?

Au regard des priorités définies par la commission et en fonction de la disponibilité des membres, il a été décidé de mettre en œuvre 4 fiches en 2011. Chacune de ces propositions a donc fait l'objet d'un groupe de travail spécifique. Le traitement de la fiche sur la production d'électricité par géothermie a été différé, d'autant que l'initiateur de cette réflexion a quitté le CCEE. L'activité des différents groupes de travail est présentée ci-après.

Par ailleurs, parallèlement à l'organisation de son activité pour la mandature, la commission a également exercé ses missions courantes liées aux saisines officielles du Conseil régional. À savoir, la préparation des avis du CCEE dans les champs de compétence de la commission, sur le bilan d'activité et le compte administratif 2010 de la Région, les orientations budgétaires et le budget primitif 2012 de la collectivité.

La commission a également apporté sa contribution à l'élaboration des propositions du CCEE, à l'attention de la collectivité régionale, en vue de la définition des orientations budgétaires 2012.

En plus de cette activité, la commission a mis en place les groupes de travail suivants :

► *Préservation des milieux naturels hors PNR dans le SAR de 2011*

Ce groupe de travail a souhaité mener une réflexion sur la problématique liée à l'élaboration du SAR, notamment en ce qui concerne le maintien des équilibres en matière d'aménagement du territoire, à moyen terme. De manière plus concrète, comprendre comment les rédacteurs de ce document d'aménagement qui prend en compte toutes les activités menées sur l'île ainsi que sur la surface maritime, peuvent concilier développement et maintien des milieux naturels, essentiels à l'équilibre du territoire. L'interrogation du groupe concerne également la prise en compte des objectifs de préservation des espaces naturels : zone classée en ZNIEFF⁵ de type 2, espaces naturels sensibles du département, corridors écologiques et trame Vert/bleu.

L'objet de cette réflexion est de permettre d'assurer une mise à niveau de l'information des conseillers sur ce document. Ceci afin que le conseil puisse être en mesure d'apporter une

⁴ Rencontres vacances éducatives loisirs

⁵ Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

contribution à la collectivité régionale, notamment en veillant au respect des engagements pris en matière de « préservation de la biodiversité » et en formulant en amont, des avis à destination du comité d'évaluation.

La méthodologie retenue par le groupe est basée sur le principe de rencontres (biannuelle) avec le directeur du service concerné, voire l'élu chargé du dossier, afin de mesurer les avancées du SAR.

La première rencontre programmée par le groupe de travail a été élargie à la commission 4.

Celle-ci s'est déroulée en présence des services de l'aménagement de la Région, représentés par l'élu référent David LORION, vice-président délégué à l'aménagement du territoire, aux grands équipements ainsi que le chef du projet SAR, en vue d'une présentation du document adopté par la nouvelle mandature. Outre la position de la Région vis-à-vis de ces espaces naturels, la rencontre a permis de prendre connaissance des grandes orientations de la collectivité sur ce dossier, notamment suite à l'arrêt des projets liés à la MCUR et au Tram-Train ; de recueillir l'avis de la Région sur le projet de charte du Parc national de La Réunion et d'avoir des informations sur les grands travaux routiers en cours ou à venir.

► *Analyse de la stratégie touristique du Conseil régional*

Le groupe de travail en charge de cette thématique a souhaité à travers cette analyse, disposer de l'ensemble des éléments d'information relatifs à la nouvelle politique touristique mise en place par la collectivité et qualifiée de priorité régionale de la mandature.

L'objectif est, outre la mise à niveau de l'information des conseillers, de permettre un positionnement du CCEE par rapport à la stratégie touristique du Conseil régional.

En terme de méthodologie, le groupe de travail a opté pour une série d'auditions des différents acteurs du secteur touristique. L'idée étant de pouvoir identifier le rôle et les missions des différentes structures et d'observer l'existence ou non d'une cohérence, entre le discours, les moyens mis en place et l'évolution de la situation du secteur.

Deux séries d'audition ont été programmées. La première qui s'est tenue à la fin de l'année 2011, concernait l'IRT, le Conseil régional et la DIECCTE (Service de l'État en charge du tourisme -Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

La seconde série, programmée pour 2012, concernera les autres acteurs et groupements de professionnels : (ATR, Club du tourisme, FRT, MMM⁶, PNR, SNAV, SYPRAL, UHR, UMIH...).

Concernant la première série d'audition, la rencontre avec l'IRT a pu être mise en œuvre. L'entretien a eu lieu avec son directeur et a permis aux membres, de disposer d'une présentation complète de l'organisme en charge de la mise en œuvre de la politique touristique régionale : rôle, missions, fonctionnement de la structure, stratégie de promotion poursuivie, liens avec les autres acteurs touristiques, bilan intermédiaire ainsi que les axes de développement envisagés.

De même, la rencontre avec la DIECCTE à travers son conseiller tourisme, a permis aux membres de disposer d'une présentation sur la réorganisation des services de l'État (RGPP) et la place de la DIECCTE au sein de cette organisation. Le rôle et les actions de l'État en matière de tourisme ont également été évoqués.

Seule la rencontre avec la Région n'a pu se tenir pour des raisons d'agenda, liées à l'organisation en novembre, de la table ronde INTA dédiée au tourisme. Cette rencontre sera reportée début 2012.

► *Les loisirs de nature dans le secteur du tourisme (proposition d'étude)*

La réflexion de ce groupe de travail s'est articulée autour de la problématique suivante : les entreprises de loisirs récréatifs et sportifs du secteur touristique ont œuvré en 2008, au moment de l'élaboration de la loi de Développement économique pour l'Outre-mer (LODEOM), afin que le

⁶ Jusqu'au 31/12/2008

secteur des Loisirs soit intégré au dispositif. Ceci, au même titre que la restauration, l'hôtellerie, les loueurs de voiture et en considérant que les loisirs de nature sur l'île étaient un facteur déterminant et unique, au regard des autres DOM, du positionnement écotourisme de la destination Réunion. Aussi, l'absence de données chiffrées sur ce secteur est un frein pour convaincre les décideurs locaux et nationaux de l'importance à soutenir et développer cette filière.

L'objectif du groupe était à l'origine de réaliser une étude pour évaluer le poids économique et social du secteur privé des loisirs et son potentiel de développement (Structuration de l'offre). Ceci dans la continuité de l'étude commandée par le CCEE sur « les filières de tourisme et de loisirs de pleine nature dans les hauts de La Réunion. » (CURAPS 2003).

Toutefois, après examen des orientations de la collectivité dans ce domaine, il est apparu que la Région souhaite mener une étude en termes d'aménagements potentiels nécessaires à ces pratiques (recensement et diagnostic), des sites d'activité de pleine nature sur l'ensemble de l'île.

Ceci implique que l'étude du CCEE peut être « allégée » sur certains aspects afin d'éviter une redondance. Il a été décidé que l'impact économique notamment, ne serait pas abordé, l'observatoire régional du tourisme travaillant actuellement à l'élaboration d'un cahier des charges intégrant le secteur des loisirs.

Le groupe a également proposé d'introduire l'étude sur la base des propositions formulées au titre de la rubrique « sports de nature et tourisme », lors du colloque inter-CCEE organisé en 2010 à Pierrefonds.

L'étude sera articulée autour des 2 axes suivants :

- 1) Une réactualisation des données statistiques concernant les sports de nature sur le plan des acteurs associatif et sur celui des filières professionnelles.
- 2) Le recensement et l'identification des pratiques selon les territoires (Quelles pratiques sur quels territoires ?).

Sur ce deuxième axe, l'étude se penchera sur les activités de sport de nature exercées dans un espace protégé (Réserve marine, Parc national de La Réunion,...). Sur l'esprit et la présentation générale du document, les membres souhaitent que le rendu de cette étude ait un caractère moins « universitaire » que l'ouvrage précédent et se présente sous une forme pratique plus accessible à l'ensemble des acteurs afin de constituer un véritable outil d'aide à la décision.

En termes de méthodologie, le groupe s'est engagé à produire un cahier des charges et confier l'étude à un prestataire pour 2012.

► *Gestion des déchets : vers quelle solution d'élimination ?*

Au regard de la situation locale concernant la problématique des déchets, ce groupe de travail a souhaité engager une réflexion liée au choix des dispositifs d'élimination.

Il a posé le constat selon lequel le PREDIS PREDAMA qui relève de la responsabilité de la Région a été approuvé, même s'il reste encore à démontrer son opérationnalité, notamment sur la question des déchets toxiques, dont les filières de traitement n'existent pas localement. De même, concernant le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) qui relève lui du Département, le groupe a noté que les préconisations du document (non entériné alors) élaboré en concertation avec les acteurs des déchets (institutionnels, collectivités, représentants des professionnels, associations ...) semblent en opposition aux recommandations de la loi Grenelle. En effet, le projet PDEDMA prévoit de traiter les déchets résiduels dans 3 centres de stabilisation et d'enfouissement de plus de 50 ha chacun (un pour le bassin Ouest – 49 000 t/an, un pour le bassin Sud – 70 000 t/an, et un dernier pour le bassin Nord et Est – 79 000 t/an). Ce plan reprend ainsi à son compte la directive européenne de ne gérer in fine que les déchets ultimes, en abandonnant la valorisation énergétique. Or cette orientation politique est remise en question par le représentant de l'État qui y voit une non application des recommandations de la loi Grenelle. En effet, ce dernier

préconise plutôt l'adoption d'incinérateurs qui d'ailleurs étaient déjà prévus au nombre de deux dans le précédent plan mais qui n'ont jamais vu le jour faute d'acceptation sociétale et de portage politique suffisant. De surcroît, la problématique de la recherche du foncier non résolue, la prise de conscience du changement climatique et des enjeux de préservation de la qualité de l'air viennent désormais complexifier le problème.

Aussi, au regard de cette situation de statu quo, en dépit de l'urgence à trouver des solutions face à la prochaine saturation des deux décharges en service de l'île, le groupe a souhaité que le CCEE, en sa qualité de composante plurielle de la société réunionnaise, puisse apporter un éclairage neutre et dépassionné sur le sujet. Ceci en vue d'aider les élus et les citoyens à mieux s'y retrouver et à choisir l'option la plus adaptée au contexte réunionnais.

En termes de méthodologie, le groupe a défini les démarches à mettre en oeuvre :

- l'établissement d'une synthèse de présentation du projet actuel de plan ;
- la rencontre avec divers spécialistes : Conseil général (services en charge du PDEDMA) ; les gestionnaires de centres d'enfouissement (STAR, CIVIS...) ; les acteurs associatifs (Association des professionnels de santé, Association citoyenne de Saint-Pierre, Association de Sainte-Suzanne, Écologie Réunion...) ; la puissance publique (DEAL, AMDR, CINOR, CIREST, TCO, CIVIS, CASUD) ;
- la rédaction de l'avis du CCEE.

En 2011, le groupe de travail a pu organiser la rencontre avec les services du Conseil général (Direction de l'environnement et de l'énergie) en charge du PDEDMA. L'entretien a donné lieu à une présentation détaillée du plan, de son historique ainsi que de ses modalités de mise en œuvre.

2-2-5] Commission 5 « Cadre de vie »

Environnement, biodiversité, patrimoine naturel, recherche

L'activité de la commission installée à la mi-mai a été marquée par la mise en route des premières réflexions de son programme de travail. Celui-ci a été défini après avoir pris connaissance des travaux précédemment réalisés, sous l'ancienne mandature, dans ses champs de compétence. Compte tenu de la réorganisation des instances de travail et de l'arrivée de nouveaux membres, il était en effet important d'effectuer au préalable une mise à niveau de l'information des membres.

Cette démarche a permis in fine de proposer quatre fiches réflexions/actions à réaliser de 2011 jusqu'à la mi-mandat.

Les réflexions/actions de la commission, validées par l'ensemble des membres du CCEE lors du séminaire du 2 juillet, ont porté sur :

- ✓ La relance d'un réseau EEDD - Ile de La Réunion ;
- ✓ Les conditions d'attribution des allocations régionales de recherche par la Région Réunion ;
- ✓ L'insertion dans le monde de l'emploi des jeunes titulaires d'un doctorat issus de l'Université de La Réunion ;
- ✓ « Jusqu'où peut-on sacrifier les intérêts humains pour protéger les enjeux environnementaux (et inversement) ? ».

Pour cette année, la commission a souhaité mettre en œuvre les deux premières, soient :

- *La relance d'un réseau de l'Éducation à l'environnement pour un développement durable – Ile de La Réunion*

Interrompu en fin d'année 2010 par la procédure de renouvellement du CCEE alors que le projet avait reçu un accueil favorable des acteurs de l'environnement, la commission « cadre de vie » a souhaité reprendre et poursuivre la démarche partenariale conduite antérieurement par le CCEE.

Il est à noter que cette démarche était motivée notamment par :

- le rôle majeur de l'éducation à l'environnement en matière de développement durable et d'accompagnement des politiques publiques ;
- l'expérience du CCEE en tant que fédérateur des initiatives locales ;
- l'absence de représentations d'acteurs réunionnais lors d'événements régionaux, nationaux voire internationaux du fait de l'éparpillement des acteurs et des actions en matière d'éducation à l'environnement ;
- le souhait des acteurs de se regrouper et de partager leurs expériences et savoir-faire (cf. accord de principe exprimé le 14 octobre 2010 et atelier du 18 novembre 2010 sur le fonctionnement, l'organisation et les actions possibles du réseau).

Au regard de ce contexte, il paraissait indispensable à la commission que le CCEE puisse finaliser sa démarche d'accompagner les acteurs à mettre en place un réseau EEDD, à La Réunion. Dans ce cadre, il ne s'agit pas pour le Conseil de se substituer aux nombreux opérateurs mais plutôt d'être un « catalyseur ».

Ainsi, après plusieurs mois de mise en sommeil du projet, le plan de travail de la commission a consisté tout d'abord à reprendre contact avec les porteurs potentiels du réseau - la DEAL, le PNR et le CBN-CPIE de Mascarin - afin qu'ils confirment leur adhésion et précisent leur implication dans la mise en oeuvre du projet.

Ce soutien acquis et fort d'une volonté d'œuvrer activement à la construction du réseau, le CCEE avec l'ensemble des acteurs précités ont décidé d'un commun accord de constituer un comité de pilotage provisoire.

Constituée du noyau initial des acteurs (DEAL, PNR, CBN-CPIE de Mascarin et CCEE), cette instance provisoire a été ouverte aux acteurs des volets de l'économie sociale et de l'éducation populaire afin d'avoir une représentation large et diversifiée de l'éducation à l'environnement. La CRES et le CRAJEP, structures coordonnatrices dans leur domaine respectif, ont ainsi été sollicités pour rejoindre le comité de pilotage provisoire.

Celui-ci a été officiellement mis en place le 24 novembre 2011 avec pour mission de réfléchir aux modalités de fonctionnement et d'intervention du réseau, aux premières orientations stratégiques et opérationnelles.

Dans cette perspective, le comité de pilotage provisoire a retenu la proposition de la CRES de solliciter le Centre national d'appui et de ressources environnement (CNARE), un organisme partenaire dont l'une des missions consiste à accompagner les dynamiques de projets territoriaux. Cette intervention, qui s'inscrit dans le cadre du dispositif local d'accompagnement (DLA), a ainsi pour objet de mobiliser l'intervention d'un « expert » pour la réalisation de la mission d'appui définie par le comité de pilotage, à savoir : la structuration et la mise en place d'un réseau EEDD à La Réunion.

Validée début décembre par le CNARE, cette mission devrait débuter courant 1^{er} trimestre 2012. Elle sera formalisée par une convention entre la CRES et le CNARE.

► *Les conditions d'attribution des allocations régionales de recherche par la Région Réunion*

Dans ses orientations pour la mandature (2010-2014), la collectivité régionale a souhaité poursuivre son intervention en faveur des étudiants réunionnais en reconduisant le dispositif d'Allocation régionale de recherche. Ainsi, chaque année, entre 30 et 50 dossiers de demande de bourse sont examinés pour en retenir une vingtaine. Toutefois, si jusqu'à 2009, la sélection proposée par le comité local d'expertise avait toujours été suivie par la Région, cette dernière n'a pas souhaité retenir totalement l'avis du comité en 2010, faisant valoir des intérêts régionaux spécifiques.

Une nouvelle session devant s'ouvrir pour l'année universitaire 2011, la commission souhaitait à travers cette réflexion faire le point sur les conditions d'attribution et les critères d'évaluation définis par la collectivité dans ce dossier. Pour ce faire, diverses auditions avec les acteurs concernés (la Région, l'Université de La Réunion, l'association des jeunes doctorants...) étaient envisagées.

Portée par Jean Louis NÉDELLEC, cette réflexion n'a pu cependant être conduite en raison du départ de ce dernier de La Réunion (septembre 2011).

Ce dossier sera repris par la commission en 2012.

2-2-6] Groupe ad hoc « Affaires financières et européennes »

Ce groupe s'est constitué de par le constat de la nécessité de proposer systématiquement une analyse financière dans le cadre des saisines obligatoires du Conseil régional, indépendamment de l'étude par les différentes commissions du CCEE des lignes d'action spécifiques relatives aux champs de compétence du Conseil.

Il s'est fixé pour principal objectif de mener un travail d'analyse financière à partir des documents budgétaires de la collectivité régionale, à savoir :

- le bilan d'activités et le compte administratif (fin mai / mi-juin) ;
- les orientations budgétaires (mi-septembre / mi-octobre) ;
- le budget primitif (mi-novembre / décembre, au plus tard le 31 mars) ;
- les décisions modificatives portant sur le budget de la collectivité (une à cinq au cours d'une année).

Pour ce faire, l'analyse financière a porté principalement sur les points suivants :

- la cohérence entre le budget primitif et les orientations budgétaires ;
- l'adéquation entre le budget primitif qui est un prévisionnel et le compte administratif qui arrête définitivement les comptes de la collectivité.

Cette analyse a été établie sur la base de tableaux reprenant les exercices antérieurs depuis 2004 pour faire apparaître la stratégie de la collectivité dans le temps (emprunts envisagés pour mener à bien les grands projets ou pour rapporter des intérêts...).

2-2-7] Groupe ad hoc « Audiovisuel et communication »

Le groupe s'est constitué en partant du constat de la nécessité de communiquer :

- pour faire connaître l'institution CCEE (déficit de visibilité) ;
- pour démontrer son utilité aux différentes instances représentatives, dans un contexte où sa pérennité semble remise en cause.

Pour répondre à cet objectif, le groupe a défini les axes d'intervention suivants :

1. Installer durablement la visibilité de la structure

Cet axe essentiel nécessite de définir des cibles en fonction desquelles la communication sera adaptée (quels avis ou positions, sous quelle forme...) :

- le grand public (principalement par les médias) ;
- les élus locaux (conseillers régionaux, mais aussi généraux, AMDR) ;
- l'échelon national (CESE + à voir si possible pour les ministères d'État, Assemblée des Départements de France, Association des Régions de France).

Les leviers d'action seront vraisemblablement les suivants :

- définition d'une charte graphique, pour disposer d'une « identité visuelle » ;
- refonte du site web du CCEE (un intranet pour le travail des membres sur les avis, un trombinoscope, un historique plus complet, la mise en ligne de l'ensemble des avis antérieurs, un forum pour les questions des citoyens au CCEE, etc.) ;
- organisation d'un « point presse » après chaque Plénière du CCEE ;
- fourniture de cartes de visite aux membres ;
- organisation de « Rencontres du CCEE » : espace de réflexion et d'échanges à élaborer et structurer pour en faire un rendez-vous régulier à destination du grand public, un espace « Dig Dig Coco » dont on peut imaginer à terme une fréquence mensuelle avec des tables rondes, des conférences dont l'initiative reviendrait aux commissions (une moyenne de dix rendez-vous annuels, soit deux par commission).

2. Soutenir et participer à des manifestations pour promouvoir la réflexion autour du numérique et le numérique citoyen

Le Conseil régional ayant souhaité réunir l'ensemble des manifestations portant sur le numérique au sein d'un « Carrefour de l'innovation et des technologies », la Rencontre numérique proposée en 2010 a été intégrée en 2011 à ce cadre plus large, qui s'est déroulé du 27 au 30 septembre à l'ADPE de Saint-Denis.

Le CIT s'est décliné en trois espaces, dont la coordination générale a relevé de l'ARTIC :

- le CIT-Show (dédié aux expositions commerciales) ;
- le CIT-Pro (l'ex « forum de l'ARTIC », dédié aux professionnels) ;
- et le CIT-CONNECT (dédié aux conférences et débats).

C'est ce dernier espace qui a été porté par l'association ECI et le CCEE. Dans ce cadre, Roger RAMCHETTY et Dominique PICARDO ont fortement contribué à la mise en place d'une quarantaine de débats.

3. Assurer la mission « Rapport audiovisuel »

4. Disposer d'une base de données des positions du CCEE

5. Élaborer des contributions formalisées

Dans ce cadre, le groupe s'est penché sur la thématique « Médias et LCR ».

Il a procédé à un repérage des programmes télé ayant une dimension LCR, à la fois sur Réunion Première, mais également sur Antenne Réunion, chaîne privée, et Télé Kréol, chaîne associative en partie financée par des fonds publics (Conseil régional).

Il est apparu que de nombreuses émissions locales existent, quoique de manière plus significative sur Télé Kréol.

S'agissant de la chaîne publique, la nécessité de se doter de programmes locaux suite au passage sur la TNT a certainement favorisé le foisonnement de ce type d'émissions.

3- LES CONTRIBUTIONS DU CCEE

2011 a été, pour le CCEE, une année remarquable en terme de publications. En effet, outre les publications du recueil LanKRéol 2010, le Conseil a également publié en version papier et sur CD-Rom :

- l'étude « Le champ associatif de l'éducation populaire à La Réunion – Aspects historiques, problématiques actuelles et perspectives » ;

- le rapport sur « Le service public de l'audiovisuel à La Réunion ».

Enfin, le CCEE a également fait imprimer la synthèse du colloque inter-CCEE 2010 « La place des Outre-mer dans le sport français ». Il est à noter que cette brochure est accompagnée d'une clé USB financée par le secrétariat de l'Outre-mer via le CROMS et contient :

- les actes du colloque dans leur intégralité ;
- les discours des officiels ;
- les diaporamas de présentations ;
- la synthèse des actes ;
- les photographies prises lors du colloque.

4- LES MISSIONS

En 2011, les missions du CCEE ont été les suivantes :

4-1] Conférence permanente des présidents des CCEE des régions d'Outre-mer et de la collectivité départementale de Mayotte – les 15-16 et 17 juin 2011 à Paris

Lors de cette conférence permanente divers points ont été fait avec l'ensemble des CCEE sur :

- le projet de loi organique adopté à l'unanimité par le Sénat qui permet la création d'un collectivité unique en Guyane et en Martinique ;
- le projet de loi organisant le fonctionnement institutionnel des deux nouvelles collectivités de Guyane et de Martinique ;
- ainsi que sur la mise en place concrète du Département de Mayotte.

4-2] Ruralitic – 31 août au 1er septembre 2011 à Aurillac

Cette manifestation qui concernait les nouvelles technologies en milieu rural a été l'occasion pour le CCEE de disposer d'informations récentes sur les expériences et les moyens à mettre en œuvre sur des territoires qui tout en devenant de plus en plus urbains ne subissent pas le numérique.

4-3] 29ème Université d'Été du sport – 22 au 24 septembre 2011 à Montpellier

Organisée par des clubs universitaires, cette université d'été avait pour thème la question du sport appréhendée dans son évolution récente et les ateliers programmés ont notamment abordé des

thèmes tels que l'accomplissement personnel, l'information sur le sport, la défense de la culture sportive par le terrain socio-politique.

4-4] Nature & sport Euro-meet – 5 au 8 octobre 2011 à Annecy

Cette manifestation a permis aux représentants d'aborder des thématiques aussi diverses que variées telles que environnement au cœur d'un évènement sportif que nature, sport et protection de la biodiversité, métiers des sports de nature, sport de nature et développement territorial, tendances et nouvelles pratiques...

4-5] Salon européen de l'éducation – 24 au 27 novembre 2011 à Paris

Le CCEE s'est rendu une nouvelle fois au Salon européen de l'Éducation. Il s'agissait après l'expérience du Salon réunionnais de prendre le pouls de ce grand rendez-vous national de la communauté éducative.

Évènement de la Ligue de l'enseignement, le Salon organisé sur deux niveaux du parc des expositions de la porte de Versailles, est le plus important Salon de l'orientation des jeunes avec le Salon de l'orientation de l'Onisep, L'aventure des métiers, le Salon de l'Étudiant ainsi que le plus grand Salon des professionnels de l'éducation avec Éducatéc-Éducatice et la Cité de l'Éducation.

Pour les membres, cette participation a été l'occasion de découvrir et de prendre part aux événements de la Cité de l'éducation, lieu privilégié de rencontres et d'échanges avec les acteurs de la communauté éducative.

Articulé autour de plusieurs espaces, la Cité de l'Éducation a permis :

- d'appréhender des actions européennes et internationales menées dans le domaine de la mobilité ;
- d'avoir un aperçu des expériences de terrain et des outils pédagogiques développés en matière de développement durable au sein du quartier «Environnement et développement durable» ;
- de prendre part aux réflexions et débats sur des thématiques diverses telles que les projets européens à l'école, « Un artiste à l'école », le statut du Directeur d'école, l'éducation à l'UNESCO, l'éducation à l'environnement vers un développement durable, l'éthique à l'École Publique, la constante macabre.

4-6] Comité de concertation régional FED / FEDER – Programme opérationnel de coopération territoriale – 28 novembre 2011 à l'Île Maurice

Cette mission a permis au CCEE de recueillir des informations dans ce domaine, d'actualiser ces connaissances en matière de coopération territoriale Océan Indien et d'acquérir des informations nouvelles sur les fonds européens dédiés à ce secteur.

4-7] Colloque inter-CCEE 2011 – 2 et 3 décembre 2011 à Paris

Ce colloque a été organisé par le CCEE de la Guadeloupe dont la thématique était « les pratiques sportives des originaires des Outre-mer en France : réalités et défis ».

La thématique retenue se situait dans le prolongement des réflexions initiées en 2010 à Saint-Pierre de La Réunion et portant sur « la place des Outre-mer dans le sport français ».

Il a été signalé également que ce colloque devait se tenir en Guadeloupe. Mais dans le cadre de « 2011 – Année des Outre-mer », décrété par le Président de la République française, les présidents

des CCEE des régions d'Outre-mer et du département de Mayotte ont unanimement choisi d'aller à la rencontre des originaires ultra-marins installés dans l'hexagone.

Aussi, les CCEE et leurs invités se sont principalement interrogés sur les pratiques sportives des originaires d'Outre-mer évoluant dans l'hexagone à travers les items énumérés ci-dessous :

- l'état des savoirs sur la pratique sportive des originaires des Outre-mer en France ;
- la reconversion professionnelle des sportifs d'Outre-mer de haut niveau ;
- les apports du sportif de haut niveau dans le développement des pratiques de sa discipline dans son territoire d'origine ;
- les relations entre les instances sportives nationales, locales et les collectivités d'Outre-mer ;
- la place des Régions d'Outre-mer en même temps RUP de l'Europe dans des manifestations internationales ;
- les Outre-mer face aux événements sportifs mondiaux de 2014 et 2016 : enjeux et perspectives de développement...

Par ailleurs, en amont de ce colloque et souhaitant « optimiser » ce déplacement institutionnel, Jean-Yves LANGLOIS, vice-président en charge du groupe ad hoc « Affaires financières et européennes » et le directeur du CCEE, se sont rendus à Bruxelles afin de rencontrer des interlocuteurs de l'Union européenne et préparer avec la tenue de la conférence permanente annuelle des présidents des CCEE des régions d'Outre-mer et du département de Mayotte – édition 2012 dont l'organisation est à la charge du CCEE de La Réunion.

5- LES AUTRES CONTRIBUTIONS DU CCEE

Outre les représentations mentionnées précédemment, le CCEE a pris part aux travaux des instances suivantes :

- **Conseil d'administration du Parc national de La Réunion ;**
- **Comité de pilotage de la Charte du Parc national de La Réunion ;**
- **Conseil de la Faculté des lettres et des sciences humaines ;**
- **Conseil académique de la vie lycéenne ;**
- **Comité de pilotage « Réalisation d'un atlas des paysages de La Réunion » /DIREN ;**
- **Comité régional d'évaluation (réunion de constitution) ;**
- **Comité stratégique du Conseil interministériel de l'Outre-mer ;**
- **Comité d'experts et d'évaluation des GAL (programme LEADER).**

Le CCEE a également participé aux assemblées générales et au conseil d'administration des associations suivantes :

- **ARER ;**
- **ADCAM ;**
- **Cercle philosophique réunionnais ;**
- **Club animation prévention ;**
- **AREP ;**
- **Association Tikouti ;**
- **CEMEA ;**
- **Comité régional pour l'information économique et sociale de La Réunion ;**
- **CROS ;**
- **CROMS ;**

- **FRANCAS ;**
- **IRT ;**
- **JPA ;**
- **Lofis la lang kréol ;**
- **Ligue de l'enseignement / USEP / UFOLEP ;**
- **PRMA.**

ainsi qu'aux manifestations ci-après :

- réunion de l'instance de concertation régionale / stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique du territoire – 9 février ;
- 1^{er} COPIL de la 3^{ème} édition Nuits sans lumière – 15 mars ;
- assemblée générale de Lofis la lang kréol – 26 mars ;
- 2^{ème} COPIL de la 3^{ème} édition Nuits sans lumière – 29 mars ;
- COPIL Salon régional de l'éducation 2011 – 4 avril ;
- séminaire Agenda 21 dans le cadre de la Semaine du développement durable – 6 avril ;
- 1^{er} comité technique d'élaboration du Schéma régional climat air énergie (SRCAE) et du Plan climat énergie régional (PCER) – 13 avril ;
- présentation de la phase finale de la stratégie de cohérence de l'aménagement numérique du territoire (SCORAN) dans le cadre de l'Instance de concertation régional sur le Très haut débit – 14 avril ;
- inauguration du festival Kom i di – 30 avril ;
- réunion d'information sur le dispositif d'appui de l'IRT aux activités de loisirs, sites et itinéraires – 9 mai ;
- débat national « La dépendance des personnes âgées » - 12 mai ;
- vernissage de l'exposition « Reflets d'écaille » – 18 mai ;
- COPIL Salon régional de l'éducation 2011 – 19 mai ;
- 1^{er} comité de pilotage d'élaboration du SRCAE et du PCER - 19 mai ;
- COPIL Salon régional de l'éducation 2011 – 19 mai ;
- réunion des commissions de travail du conseil académique de la langue et de la culture réunionnaise : commission information, commission carte des langues, commission accompagnement des programmes – 23 mai ;
- bilan opération Nuit sans lumière 2011 – 24 mai ;
- assemblée générale du CRIESR ;
- remise des prix pour la 5^{ème} édition du concours « Zerbaz péi » - 25 mai ;
- prise d'armes et dépôt de gerbes à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine – 8 juin ;
- réunion d'information et d'échange sur le projet de transport par câble de Saint-Leu à Cilaos – 8 juin ;
- atelier de travail thématiques (élaboration du Schéma régional climat air énergie : atelier transversal Territoire (aménagement , environnement, mobilité, construction,...) – 8 juin ;
- vernissage de l'exposition « Regards de Geneviève GAUD » – 9 juin ;
- remise des diplômes (IAE) 2009-2010 – 14 juin ;

- atelier 1 sur l'agriculture et l'environnement (mise en œuvre du guide méthodologique du SAR) – 15 juin ;
- atelier 3 sur le développement économique (mise en œuvre du guide méthodologique du SAR) -17 juin
- comité départemental régional de la JPA – 22 juin ;
- réunion de travail / rapport de présentation SCOTT OUEST juin 2011 – 23 juin ;
- réunion du comité de pilotage PEG de la ville de Saint-Denis – 29 juin ;
- cérémonie de remise des diplômes du Conservatoire à rayonnement régional – 29 juin ;
- 1ères rencontres mondiales décentralisées du logiciel libre – 1 au 3 juillet ;
- réunion de restitution des conclusions de l'évaluation à mi-parcours du programme LEADER – 1^{er} juillet ;
- défilé militaire du 14 Juillet – 14 juillet ;
- cérémonie du souvenir à l'occasion de la journée commémorative à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites et d'hommage aux « JUSTES » de France –17 juillet ;
- vernissage de l'exposition « La route des tamarins » - 19 juillet ;
- Observatoire énergie Réunion / Conseil d'orientation – 19 juillet ;
- remise des certificats de stage « Rakontèr zistoir » – 20 juillet ;
- COPIL Salon régional de l'éducation 2011 – 25 août ;
- inauguration du kiosque Jules ARLANDA – 27 août ;
- avant-projet Charte – Réunion de restitution articulée autour de thématiques spécifiques (tourisme-loisirs) – 29 août ;
- présentation finale du document « Atlas des paysages de La Réunion » - 30 août ;
- rencontre dans le cadre du séminaire régional pour les « États généraux du multilinguisme dans les Outre-mer » - 30 août ;
- présentation des aspects fiscaux et sociaux découlant du statut d'EIRL – 1^{er} septembre ;
- séance de signature de la convention de partenariat entre le Conseil général et la ville de Paris dans le cadre de la visite à La Réunion de Bertrand DELANOË – 3 septembre ;
- réunion-débat « coéducation territoriale » – 3 septembre ;
- vernissage de l'exposition « Bois sous tôle » – 5 septembre ;
- Journée intercommunale du tourisme de la CINOR – 12 septembre ;
- séance d'informations sur le SDAG – 13 septembre ;
- Table ronde sur le logement en Outre-mer – 13 septembre ;
- séminaire « Pour des régions ultrapériphériques compétitives à l'horizon 2020 » - 15 et 16 septembre ;
- séance d'informations sur le SDAG – 16 septembre ;
- 1ères rencontres régionales Tourisme – volet formation – 16 septembre ;
- visite de l'exposition sur les pierres taillées dans le cadre des Journées du patrimoine – 17 et 18 septembre ;
- conférence-débat sur le thème « L'Homme et l'Entreprise » ou « Comment concilier la vie professionnelle et la vie familiale ? »- 22 septembre ;
- COPIL Salon régional de l'éducation 2011 – 22 septembre ;

- Rencontre de l'eau – 23 septembre ;
- Journée intercommunale du tourisme de la CINOR – 23 septembre ;
- séance de travail pour examiner l'Avant-projet de Charte dans le cadre de l'élaboration de la Charte du PNR – 26 septembre ;
- comité de pilotage de la 4^{ème} édition « Une nuit pour La Réunion – Éteignons nos lumières » - 27 septembre ;
- groupe de travail mobilité CRIESR – 29 septembre ;
- séance d'information sur le SDAGE – 30 septembre ;
- vernissage de l'exposition « Réunion céleste » de Luc PERROT – 5 octobre ;
- « Les jeunes talents taillent la route : talents d'ici » - 12 octobre ;
- « Les jeunes talents taillent la route : sélection chantier des Franco » - 13 octobre ;
- réunion technique « Territorialisation du Grenelle environnement » - 20 octobre ;
- réunion sur l'état d'avancement du CIOM – 20 octobre ;
- comité régional de suivi – 21 octobre ;
- CPRDFP : signature officielle du document – 28 octobre ;
- « Entretiens du patrimoine de l'Océan indien : la ville patrimoniale » - 2 au 4 novembre ;
- vernissage de l'exposition « Saint-Denis, les mutations des années 60 » du photographe Jean COLBE ;
- inauguration de l'iconothèque historique de l'Océan indien – 5 novembre ;
- séminaire sur « Politiques foncières et logement social » - 7 novembre ;
- vernissage de l'exposition « 6 mois de concours d'architecture » - 15 novembre ;
- l'intelligence économique – 16 novembre ;
- inauguration de l'exposition « Stella Matutina – 1850-1978 : du sucre et des Hommes » – 18 novembre ;
- rencontre sur la prévention des déchets dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets – 18 novembre ;
- séminaire convergence : 2014-2020 Préparons l'avenir – 21 et 22 novembre ;
- programme « Le centre national de la danse à la rencontre des régions » - 22 novembre ;
- comité national de suivi – 25 novembre ;
- 6èmes rencontres QUALITROPIC – 25 novembre ;
- vernissage de l'exposition de Yvan LACANAL ;
- 1^{er} forum participatif « Développement durable & entreprises publiques locales (EPL) – 28 et 29 novembre ;
- Table ronde internationale Région / INTA sur « Le tourisme réunionnais à l'horizon 2015 : un levier important pour une cohésion sociale renforcée » - 28 - 29 et 30 novembre ;
- projection de 3 films « Regards vers la mer... » – 3 décembre ;
- Colloque sur les énergies marines renouvelables – 9 décembre ;
- cérémonie de remise du certificat officialisant la reconnaissance de l'inscription des « Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion » sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO – 11 décembre ;

- mise en place du pôle tourisme d'excellence – 13 décembre 2011 ;
- conférence sur le thème « Pratique le Conseil d'élève à l'école primaire pour apprendre à vivre ensemble » – 14 décembre ;
- Colloque international sur le « Néoclassicisme dans les colonies européennes XVIII – XIX siècle – 15-16 et 17 décembre ;
- lancement du Festival liberté métisse et au vernissage de l'exposition « Les musique noires dans le monde » – 16 décembre ;
- remise du prix du concours « Esclavage et abolition de l'esclavage à La Réunion – 20 Décembre 1848 » – 16 décembre.

TABLE DES SIGLES

- ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
- AMDR : Association des Maires de La Réunion
- ANLCI : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- APEPS : Association des parents d'élèves du primaire au supérieur
- APIED : Association pour l'insertion des enfants différents
- AREP : Association réunionnaise d'éducation populaire
- ARER : Association régionale de l'énergie de La Réunion
- ARFAMHP : Association réunionnaise des familles et des amis des malades handicapés psychiques
- AVEC : Accompagnement à la vie sociale, à l'enfance et à la citoyenneté
- CCIR : : Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion
- CINOR : Communauté intercommunale du Nord de La Réunion
- CIREST : Communauté intercommunale Réunion Est
- CIRILLE : Centre interinstitutionnel de ressources sur l'illettrisme
- CRAJEP : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- CRDP : Centre régional de documentation pédagogique
- CRES : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- CROS : Comité régional olympique sportif
- CROMS : Comité régional des offices municipaux des sports
- DIREN : Direction régionale de l'environnement
- DTEFP : Direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
- FCPE : Fédération des Conseils de parents d'élèves
- FLAREP : Fédération des langues régionales dans l'enseignement public
- IRT : Ile de La Réunion tourisme
- JPA : Jeunesse au plein air
- LE-FOL : Ligue de l'enseignement - Fédération des oeuvres laïques de La Réunion
- PNR : Parc national de La Réunion
- PREDIS : Plan régional d'élimination des déchets industriels
- PREDAMA : Plan régional d'élimination des déchets autre que ménagers et assimilés
- RILC : Rencontres interrégionales des langues et cultures
- TIC : Technologies de l'information et de la communication
- TNT : Télévision numérique terrestre
- UCOI : Université de la communication de l'océan indien
- UDIR : Union pour la défense de l'identité réunionnaise
- USEP : Union sportive de l'enseignement premier degré